

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 30 JUILLET 2026 À 18h30**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, M. Hervé OZIL, M. Franck LADET, Mme Laurence HOTTE, Mme Lucie VANDAMME, M. Michel GRIFFAY, Mme Hélène BERTRAND, M. Jérémy BEGOT, Mme Anne VANPEPERSTRAETE, M. David ALBRAND, M. Maurice CHARBONNIER.

Absents : Mme Marie-Laure GONTRAND qui donne procuration à Mme Lucie VANDAMME.
Mme Ghislaine SEBAS qui donne procuration à Mme Laurence HOTTE.
M. Cyrille PONSOT qui donne procuration à M. Bernard CHEVILLIAT.
Mme Élodie TEREKINTO qui donne procuration à M. Maurice CHARBONNIER.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

DE_2026_66_C : MUSÉE – CONSULTATION BUREAU D'ÉTUDES

VU DE_2025_136 du 18 décembre 2025 ;

Lors du Conseil municipal du 18 décembre 2025, l'entreprise Modeleur de couleurs a été sélectionnée pour état des lieux, avant-projet sommaire et rendu de l'étude. Entre-temps, le gérant de l'entreprise est décédé.

Il a donc fallu consulter à nouveau. Trois entreprises ont été consultées, deux ont répondu, les propositions sont les suivantes :

- J.J. Barelli : 18 450 HT (23 850 TTC) avec possibilité d'avant-projet détaillé pour 5 400 € HT ;
- Agence Basalte : 13 975 HT (16 670 TTC) avec possibilité d'avant-projet détaillé pour 4 350 € HT.

L'Agence Basalte connaît bien le territoire. Les trois phases sont très bien détaillées dans leur dossier.

Pour mémoire, deux projets ont été délibérés par le Conseil municipal pour le réaménagement du musée :

- La présente étude ;
- La réalisation de supports multimédias.

Ces deux actions sont éligibles au fonds LEADER.



M. Hervé OZIL ne participe pas au vote.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de choisir l'Agence Basalte ;
- Autorise le Maire à solliciter la subvention la plus élevée possible ;
- Autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ces opérations.

Abroge et remplace la précédente erronée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Laurence HOTTE
Secrétaire de séance



Bernard CHEVILLIAT
Maire de LAGORCE